

Tous ensemble au rendez-vous mondial de l'innovation !

À huit mois de son ouverture, la nouvelle édition du salon SOLUTRANS, carrefour mondial du véhicule industriel et urbain (16-20 novembre 2021 – Lyon Eurexpo), s'inscrit dans une dynamique positive et s'annonce sous les meilleurs auspices.

Avec 70 % de sa surface déjà réservée à ce jour et un hall supplémentaire, le salon mobilise plus que jamais les acteurs de toute la filière et propose une offre et un contenu encore plus riches.

Seul événement européen d'ampleur du secteur en 2021, SOLUTRANS sera sans conteste le rendez-vous international de la reprise et de l'innovation, en lien avec la transition énergétique.

1 000 exposants et marques attendus à SOLUTRANS 2021

SOLUTRANS annonce une forte mobilisation de l'ensemble des acteurs de la filière malgré le contexte actuel. Pour preuve, le salon s'agrandit et passe à 90 000 m², avec un hall supplémentaire. Désormais, le Hall 1 d'Eurexpo accueillera « SOLUTRANS 4.0, le Futur commence ici », un espace dédié aux nouvelles technologies et innovations de la Filière. Par ailleurs, la plupart des autres halls du salon, sont aujourd'hui pratiquement réservés.

Ainsi, le salon enregistre la présence de nombreux acteurs majeurs du VI : constructeurs de VI, constructeurs français et européens de remorques et semi-remorques, équipementiers de carrosserie et de véhicules, sans oublier les carrossiers-constructeurs sur V.U.L., les acteurs du pneumatique et des services aux entreprises (informatiques, conseils et outils).

Un rendez-vous international

Avec 25 % d'exposants internationaux inscrits à ce jour, le salon confirme éga-



lement son rayonnement international. Quinze pays sont représentés dont les plus importants sont l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, le Royaume-Uni et les Pays-Bas.

Le salon accueillera la remise des Prix internationaux « Truck of the Year », « International Van of The Year », « Pick-up Award » ainsi que le nouveau « Truck Innovation Award ».

Par ailleurs, SOLUTRANS 2021 propose également, **en complément du**

salon physique, une édition digitale, SOLUTRANS DIGITAL SHOW. Reffet du salon physique, la version online proposera aux visiteurs internautes de s'immerger, à tout moment, quelle que soit leur situation géographique mondiale, dans un espace interactif au sein duquel ils pourront visiter les stands des exposants, entrer en contact avec ceux-ci et découvrir leurs nouveautés en un clic.

SOLUTRANS DIGITAL SHOW assurera ainsi aux exposants un ROI et une visi-

bilité accrus, ainsi qu'un visitorat élargi au monde entier.

Une édition placée sous le signe de la transition énergétique et de l'innovation

Au-delà de son offre élargie, le salon propose un contenu extrêmement riche. Face aux réglementations européennes et mondiales en matière de réduction des émissions polluantes, la filière se

regroupe et travaille ensemble sur son avenir, le mix énergétique et son évolution avec la disparition des énergies fossiles dans le transport routier à horizon 2040.

Fil rouge de l'édition 2021, la transition énergétique se déclinera à travers différents thèmes :

- Connectivité, vers le véhicule industriel autonome ;
- Electrification, favoriser le déploiement des technologies des véhicules et des infrastructures ;
- Emploi, préparer l'avenir des métiers de la filière ;
- Engagement RSE, démontrer les performances d'une filière vertueuse ;
- Cybersécurité, un défi central pour l'avenir du véhicule industriel et urbain.

Un partenariat réussi entre le Groupe Maurin, le CFA de la FFC et le Groupe PPG

Après trois mois de formation au sein du Groupe Maurin et en partenariat avec le CFA de la Fédération Française de Carrosserie (FFC) à Villeneuve La Garenne (92), trois jeunes stagiaires se sont vus remettre le 18 mars leur attestation de réussite en tant que Peintre en Carrosserie et leur contrat de travail lors de leur dernière semaine de validation des acquis techniques au Centre de Formation de PPG à Gennevilliers.

La première session Peinture pour la « Maurin Tech Academy »

L'alliance du groupe Maurin avec PPG et le CFA de la FFC a été initié par Auto Consultant, cabinet spécialisé dans le recrutement automobile, dont le rôle a été majeur dans la coordination et la mise en place de cette première session Peinture de la Maurin Tech Academy.

Recrutés par Auto Consultant puis sélectionnés par le Groupe Maurin, les trois jeunes candidats en reconversion professionnelle ont pu démarrer leur formation au CFA de la FFC situé à Villeneuve la Garenne début janvier 2021.

Depuis 40 ans, le CFA de la Fédération Française de Carrosserie forme les futurs spécialistes en veillant à s'adapter aux évolutions du métier et à la réalité du marché de la carrosserie. Avec un taux de réussite supérieur à la moyenne nationale, le choix de s'associer avec cet établissement de référence était une évidence pour le Groupe Maurin.

Au cours de cette formation de 3 mois alliant théorie et pratique au CFA de la FFC et en entreprise, les stagiaires ont appris les bases du métier de Peintre et acquis tous les savoir-faire spécifiques grâce à la pratique régulière en concession. La principale finalité de cette première promotion Peinture étant pour le Groupe Maurin d'embaucher les trois stagiaires à l'issue de leur formation.

Leur cursus s'est achevé le 18 mars par une validation des acquis techniques au Centre de Formation PPG à Gennevilliers. Deux jours et demi de formation durant lesquels les stagiaires du Groupe Maurin ont pu affiner leurs compétences et découvrir le métier de la colorimétrie, le maniement du doseur automatisé MOONWALK™, du logiciel couleur PAINTMANAGER® XI et du spectrophotomètre RAPIDMATCH™ GO mais également les techniques d'application des apprêts garnissant et autolissant, de la base hydrodiluable et des vernis rapides de la marque dans les espaces peintures dédiés. Le tout encadré par un formateur expert en peinture automobile avec lequel ils ont pu échanger un maximum d'expérience sur les équipements, pro-

cess spéciaux, techniques de retouche et autres savoir-faire propres à l'atelier.

La formation continue : une valeur sûre pour pérenniser les acquis et l'expérience

A l'heure où le marché de la réparation automobile rencontre de plus en plus de difficultés à recruter du personnel qualifié, la formation continue permet d'y remédier et d'avoir des collaborateurs opérationnels avant même la fin de leur cursus. C'est pourquoi elle constitue la voie de formation par excellence dans un secteur où l'évolution des matières, du design, l'avancée de l'électricité complexifient la profession qui requiert aujourd'hui toujours plus de technicité et de compétences.

Cette première promotion Peinture est le fruit d'un partenariat réussi entre le Groupe Maurin, le CFA de la FFC, PPG et Auto Consultant qui ont su apporter toute la pédagogie et l'expertise indispensables pour mener à bien ce projet et répondre aux besoins de développement du Groupe Maurin qui compte aujourd'hui plus de 118 concessions en France.



Un dispositif vidéo pour les réseaux sociaux de la FFC et de SOLUTRANS

Nous vous l'annonçons déjà en début d'année, le studio TV FFC est désormais pleinement opérationnel et plusieurs tournages ont déjà eu lieu. L'objectif consiste à faire résonner les actions quotidiennes de la FFC, et à informer les internautes sur le salon SOLUTRANS, qui se tiendra entre le 16 et le 20 novembre prochain à Lyon-Eurexpo.

Après avoir réalisé plusieurs émissions destinées à promouvoir les actions de la FFC (disponibles en replay sur le site web et la chaîne Youtube de la FFC), le studio TV FFC a débuté le tournage de deux séries d'émissions exclusives pour le compte de SOLUTRANS. Le premier format reçoit une personnalité dans un format court, qui s'exprime sur l'une des thématiques du Salon 2021. Anne Marie IDRAC, Haute responsable pour le développement des véhicules autonomes en France, a inauguré la série de SOLUTRANS On AIR, suivie de Guillaume PERDU, président d'EKO-LIS, qui a évoqué la protection des données dans le Transport Routiers. La prochaine émission sera consacrée aux nouveaux modes de livraison, et recevra Jérôme DOUY, Directeur Délégué au Pôle Développement Durable et Logistique Urbaine de l'Union TLF. A voir tout début mai sur le site web et la chaîne Youtube de la FFC.

Les Breakfast de SOLUTRANS

Le second format, nommé « Breakfast de SOLUTRANS », consiste en 3 rendez-vous, 3 débats avec plusieurs participants, permettant à l'internaute de

se familiariser avec les thématiques des conférences de SOLUTRANS 2021, et donc avec les problématiques de la filière du véhicule industriel et urbain. Dans le cadre du premier « Breakfast de SOLUTRANS », diffusé à la mi-avril, les Fédérations de Transporteurs FNTR, TLF et OTRE ont répondu à l'invitation de Patrick CHOLTON, président de la FFC et de SOLUTRANS, pour débattre autour de la transition énergétique et ses enjeux dans le transport routier de marchandises. Avec Rodolphe LANZ, secrétaire général de la FNTR, Alexis DEGOUY, délégué général de l'Union TLF, Jean-Marc RIVERA, délégué général de l'OTRE.

Pour Rodolphe LANZ, secrétaire général de la FNTR, les entreprises du secteur n'ont pas attendu pour s'engager dans la transition énergétique : « les transporteurs travaillent dessus depuis de nombreuses années. Elles se sont engagées auprès d'autres partenaires dans des programmes comme EVE. Elles se sont aussi engagées dans des investissements des véhicules au gaz. Elles ont investi dans des stations d'avitaillements. Il y a véritablement un processus qui est en marche. »

Concernant les aides à l'acquisition de poids lourds propres, Jean-Marc RIVERA, délégué général de l'OTRE, estime « qu'elles portent sur des véhicules qui n'existent pas encore sur

le marché (référence aux camions à hydrogène). » Selon lui, la question n'est pas sur les aides aux investissements mais « plus sur une vraie planification qui puisse permettre aux transporteurs de se projeter sur l'avenir et programmer cette transition énergétique. »

Pour Alexis DEGOUY, délégué général de l'Union TLF : « le gouvernement et l'Union européenne nous demandent d'accélérer. C'est énormément d'enjeu pour les constructeurs et pour les transporteurs. Les 3 fédérations se sont mises d'accord pour mettre autour de la table tout le monde pour travailler sur une trajectoire cohérente, faisable et réalisable avec les capacités financières des uns et les objectifs européens de l'autre. Nous étions prêts à signer ce contrat de transition et le gouvernement a décidé de reprendre la proposition de matraquage fiscal qui est la suppression du remboursement de la TICPE. Nous sommes actuellement dans une incohérence. »

Le prochain BREAKFAST SOLUTRANS 2021 portera sur les biocarburants avec les témoignages de constructeurs de poids lourds.



La FFC choisit CLEARBUS pour l'envoi dématérialisé des cessions de créance de ses adhérents

Quinze jours après la mise en place des passerelles permettant l'interfaçage des principaux DMS de ses adhérents avec sa plateforme de cession de créance TRIBU, la FFC Mobilité Réparation et Services apporte un nouvel outil pour faciliter la gestion des dossiers d'assurance.

Après trois mois de tests, la FFC Mobilité Réparation et Services vient de valider le déploiement national des services de courrier de la société CLEARBUS. Les utilisateurs de la plateforme informatique de gestion de cession de créance TRIBU vont ainsi pouvoir envoyer les courriers simples ou recommandés de manière dématérialisée aux assureurs.

Pour rappel, la société Grenobloise CLEARBUS propose des solutions qualifiées eIDAS de dématérialisation du courrier et des lettres recommandées électroniques avec confirmation de réception.

Pour Guy DUBRISAY, Directeur du développement de CLEARBUS : « Grace à cette application gratuite,



Les adhérents de la FFCM vont bénéficier d'un tarif d'expédition moins élevé que la Poste, avec une réception le jour même et sans se déplacer ».

FFC EQUIPEMENTIERS

INFOS ADHÉRENTS

VIGNAL GROUP en négociation exclusive pour reprendre SESALY

Le groupe VIGNAL annonce être entré en négociation exclusive pour la reprise de la société SESALY SAS auprès de son dirigeant Stéphane VIAL. SESALY est basée à Saint-Priest dans la région Lyonnaise.

Fondée en 1957 par le grand-père de Stéphane Vial, SESALY conçoit, fabrique et commercialise des systèmes de signalisation lumineuse et sonore embarqués pour des véhicules de transport de personnes et des véhicules industriels. Stéphane Vial, qui avait pris la direction de la société en 2001, a fortement accéléré son développement pour atteindre un chiffre d'affaires de 27 millions d'euros en 2020 avec un effectif de 115 personnes.

Ces dernières années, SESALY est devenu un acteur de référence sur le marché des autocars-autobus, des véhicules industriels et des applications ferroviaires grâce à ses solutions de signalisation lumineuse et sonore, d'éclairage et de balisage.

Cette acquisition permettra au groupe VIGNAL de se développer dans le secteur des transports de personnes tout en renforçant ses positions sur le marché des véhicules industriels. Les

produits développés ainsi que les marchés exploités par la Société présentent une grande complémentarité avec ceux adressés par le groupe VIGNAL.

Avec cette acquisition, le groupe atteindrait un chiffre d'affaires de 140 millions d'euros.

Jean-Louis Coutin, Président de VIGNAL GROUP, a déclaré : « VIGNAL poursuit sa stratégie de croissance par des acquisitions ciblées afin de se renforcer dans des métiers technologiques et/

ou acquérir de nouvelles lignes de produits. L'intégration de SESALY dans le groupe nous permettra de développer des synergies pour offrir plus de produits et services à l'ensemble de nos clients. »

Stéphane Vial, Président de SESALY, a déclaré : « Avec le soutien de l'ensemble des équipes, je suis fier d'avoir fait de SESALY un acteur majeur reconnu sur ses marchés. Une intégration au groupe VIGNAL permettra à SESALY d'intensifier son développement tout en conservant son ADN. »





Stephane Girerd : nouveau président de la FFC CONSTRUCTEURS

Le Comité de Direction de la FFC CONSTRUCTEURS lors d'une réunion extraordinaire tenue le 18/03/2021 a confié à Monsieur Stéphane GIRERD la Présidence de la FFC CONSTRUCTEURS jusqu'à la fin du mandat en cours.

Monsieur Stéphane GIRERD, PDG de Toutenkamion Group, assurait jusqu'alors la Vice-Présidence de la FFC CONSTRUCTEURS et la Présidence du CLCCR qui défend les intérêts des carrossiers constructeurs au niveau européen. Il sera assisté dans cette nouvelle fonction par deux Vice-Présidents : Madame Séverine VERMANDE, Présidente du groupe CARFAR, et Monsieur Frédéric HERAULT, Gérant de la Carrosserie HERAULT.

Monsieur Stéphane GIRERD déclare : « La priorité absolue de la nouvelle gouvernance de la FFC CONSTRUCTEURS est de défendre, de manière collégiale, les intérêts de ses adhérents carrossiers constructeurs dans un contexte complexe.

Notre secteur est marqué par la grande diversité des entreprises avec de nombreuses TPE/PME. Il doit faire face aujourd'hui à des défis considérables : les incertitudes sanitaires et économiques qui attendent nos entreprises dans les mois à venir appellent, de notre part, une capacité d'adaptation forte et une grande réactivité. Les entreprises doivent, en outre, appréhender des enjeux réglementaires croissants qui ont un impact économique de plus en plus marqué auquel s'ajoutent actuellement des hausses brutales de nos coûts d'achat de matières premières et des retards d'approvisionnement en châssis. »

Après une année 2020 compliquée pour le secteur, la FFC CONSTRUCTEURS a établi une liste d'actions prioritaires pour l'année à venir :

- Veiller à la défense des intérêts des adhérents auprès des pouvoirs publics et, si besoin, au niveau du Gouvernement notamment en cette période particulière liée à la crise sanitaire et économique de COVID-19
- Contribuer au développement de la capacité des adhérents à anticiper les attentes des clients et le monde de demain
- Travailler en étroite collaboration et dans un esprit de co-construction avec les organisations professionnelles représentant les utilisateurs/propriétaires des véhicules conçus et réalisés par les carrossiers constructeurs.
- Fédérer les adhérents, créer des synergies et de la cohésion entre eux et leur apporter des expertises métiers.

Transport des personnes à mobilité réduite : Parution du guide pour les utilisateurs de fauteuils roulants se déplaçant dans un véhicule personnel

Dans la continuité des travaux de révision de l'arrêté relatif à la construction des véhicules TPMP (Carrosserie N°738-Mars 2021), la FFC CONSTRUCTEURS et ses adhérents ont participé à l'élaboration d'un guide dédié aux utilisateurs de fauteuils roulants se déplaçant dans leurs propres véhicules.

À l'initiative de Monsieur Pascal CANDOTTO de la société ACA France et au travers de la Section Technique TPMP (Transport des personnes à mobilité réduite), animée par Madame Anita MORICE de la société MORICE CONSTRUCTEURS, la nécessité de construire un guide est apparue dès l'été 2019.

Le projet est alors confié par le Ministère de la Transition Ecologique à Madame Muriel LARROUY de la Délégation Ministérielle à l'Accessibilité – DMA.

La DMA a pour mission de veiller au respect des règles d'accessibilité. Cette délégation ministérielle coordonne et assure ainsi la cohérence des actions menées par le ministère dans ce domaine. Ceci concerne notamment une meilleure intégration des personnes handicapées au travers du dialogue, par un travail d'écoute et d'échange avec tous les acteurs de l'accessibilité dont les associations de personnes handicapées et les représentants des apporteurs de solutions matérielles, à l'instar des carrossiers constructeurs spécialisés dans le TPMP.

C'est dans ce cadre, qu'entre juin et décembre 2020, les acteurs concer-

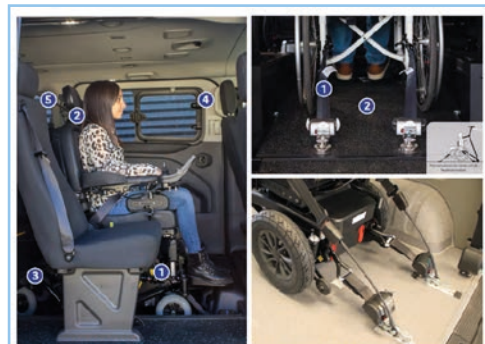


Figure 2 - installation passager (rang 2)

Figure 3 - amarrage par sangles (sur amorce)



Figure 4 - installation en pilote de véhicule ; en amont du conducteur (rang 2)

nés se sont regroupés et ont chacun apporté leur expertise. La richesse des contributions et des échanges ont permis d'aboutir à une version synthétique d'une quinzaine de pages, couvrant l'ensemble des thématiques du cahier des charges initial.

Ce guide s'adresse à toutes les personnes en fauteuil roulant manuel ou électrique souhaitant se déplacer dans un véhicule personnel, que ce soit en tant que passager ou conducteur. Il rappelle les règles en vigueur, à travers le cadre normatif et réglementaire, et propose des conseils pour améliorer la sécurité des personnes que ce soit dans le choix du fauteuil ou bien du véhicule le mieux adapté à la pathologie.

Ce guide sera également utile à tous les professionnels amenés à conseiller ces personnes (prestataires de santé, en particulier), à les transporter et à les accompagner (Instituts de santé, proches aidants...).

La FFC CONSTRUCTEURS encourage ses adhérents à diffuser largement ce guide, remercie l'ensemble des contributeurs et parties prenantes et enfin, salue l'aboutissement d'un projet plus que nécessaire pour la filière.



Vous retrouverez la version numérique en flashant le QR code ci-dessus contenant le lien vers le site du Ministère de la Transition Ecologique : (<https://ecologie.gouv.fr/vehicules-adaptes-fauteuils-roulants-et-autres-engins-daide-aux-deplacements>) Des versions papiers seront également disponibles en contactant Monsieur Sylvain CHEVALLIER : sylvain.chevallier@ffc-constructeurs.org